

**Discours du Coordinateur du PARD-  
Guinée du 5 septembre 2024**



**PARD Guinée**  
Projet d'Appui au Renforcement  
de la Démocratie en Guinée

---

**Monsieur le Président du Conseil National de la  
Transition ;**

**M le Président du Groupe d'Amitié et de coopération  
interparlementaire Cote d'Ivoire – Guinée, Honorable  
Pr Raoul Sylvère SIE ;**

**Honorables députés de l'Assemblée Nationale de  
Côte d'Ivoire,**

**Honorables Conseillères et Conseillers Nationaux ;**

**Éminents Membres du Cabinet du Président du  
CNT ;**

**Distingués Cadres de l'Administration  
Parlementaire ;**

**M. l'Ambassadeur Sebregondi, cher Filiberto,**

L'honneur m'échoit de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour confirmer la tradition bien ancrée dans la parfaite collaboration entre le Centre européen d'Appui électoral (ECES) et le Conseil National de la Transition (CNT). A cet instant de mon propos, permettez que je salue l'engagement du CNT et le leadership de son Président qui ne ménagent aucun effort pour la réussite de nos activités antérieures et celles à venir.

Ceci dit, je tiens à rappeler que dans le cadre de l'appui dédié au Conseil National de la Transition (CNT), le projet PARD-Guinée, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par ECES, accorde au volet renforcement des compétences des Conseillers et de l'Administration parlementaire du CNT, une place nodale.

Il me paraît pertinent et opportun d'évoquer la session de formation dont les Conseillers nationaux avaient bénéficié les 9 et 10 décembre 2023 pour le renforcement de leurs capacités portant sur le thème « *la fonction de contrôle des actions du gouvernement et de son administration* », animé par des experts nationaux et internationaux de haut niveau.

En s'appuyant donc sur les acquis de toutes ces formations antérieures, ECES et le CNT entendent poursuivre cette dynamique consolidante du processus de contrôle de l'action des pouvoirs publics. D'où l'organisation de ce présent atelier portant sur le renforcement des capacités des Conseillers nationaux et cadres de l'administration parlementaires en évaluation des politiques publiques.

**Mesdames et messieurs,**

Alors que la Guinée reste confrontée à des défis de développement complexes et à une exigence croissante de la part des citoyens pour une meilleure gouvernance, la formation que vous vous apprêtez à suivre, vise à vous sensibiliser et à vous informer sur l'expérience ivoirienne, grâce à l'expertise des députés qui nous honorent avec leur présence, et donc à vous donner les outils et mécanismes nécessaires pour évaluer de manière efficace et objective les politiques publiques en Guinée.

Concrètement, cette formation revisitera les meilleures pratiques développées par l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, tout en tenant compte des spécificités et des besoins propres au contexte guinéen.

Ce programme de formation se veut donc un investissement stratégique pour le renforcement des capacités institutionnelles du CNT et pour la promotion de la bonne gouvernance. Pour se faire, 4 experts en évaluation des politiques publiques, incluant des formateurs de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, l'Ambassadeur Filiberto Sebregondi que je remercie encore une fois pour être parmi nous et un expert national ont été mobilisés à cet effet.

Au cours de ces trois jours, les formateurs vont revenir sur les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'évaluation : de la collecte de données, à l'analyse sans oublier la rédaction de rapports. Mieux, vous serez amenés à étudier beaucoup de cas pratiques inspirés de la Côte d'Ivoire mais aussi des cas comparatifs que l'Ambassadeur Sebregondi pourra vous énumérer

cherchant aussi de rendre les sessions les plus interactives possible.

## **Mesdames et messieurs,**

Nous ne le dirons jamais assez : sans une évaluation méthodique des politiques publiques, l'atteinte de l'efficacité optimale reste un défi. Les politiques publiques doivent impérativement répondre aux aspirations des citoyens guinéens. Bien que l'évaluation des politiques publiques soit souvent l'apanage du gouvernement, il est crucial que le Parlement joue un rôle complémentaire et constructif, en œuvrant pour l'intérêt collectif sur la base de données factuelles, et en contribuant au fonctionnement harmonieux de l'exécutif.

C'est pourquoi, nous avons la ferme conviction qu'il serait judicieux voire impératif de travailler, à une échelle plus large, à l'instauration d'une culture de l'évaluation et de la

redevabilité. Laquelle culture devra être encouragée en premier lieu parmi les Conseillers Nationaux, favorisant une approche proactive et critique des politiques publiques.

Ainsi, au terme de cette formation, nous fondons l'espoir de voir les participants devenir des experts de l'évaluation, plaidant pour l'importance de la redevabilité et de la transparence dans les processus de gouvernance. Il y va de l'amélioration de la qualité de la gouvernance et de la confiance des citoyens dans la conduite des affaires publiques.

Soulignant justement le bien-fondé et la pertinence de l'évaluation des politiques publiques, **Patrick Viveret** note avec une rare véracité ce qui suit, je le cite :

*"L'exigence de l'évaluation naît dans les périodes où ce n'est pas seulement l'efficacité de l'État qui se*

*trouve discutée, mais aussi la légitimité de son intervention."*

***Mesdames et messieurs,***

Tout en vous exhortant à appliquer les connaissances que vous allez acquérir, je nourris l'espoir, conjointement avec le Président du CNT, que sous votre législature et bien après, l'évaluation des politiques publiques deviendra une réalité tangible.

Je vous remercie de votre précieuse attention et je vous souhaite d'excellents travaux pendant les prochains trois jours.